



Membre de soutien

- Être membre de soutien à la Coopérative de solidarité des Auteurs de Jeux d'Éditions vous octroie la possibilité d'interagir en tant que conseiller envers les membres travailleurs de la CAJE. Des postes au comité de gestion vous sont accessibles pour diriger les membres lors du processus de conception de prototypes et lors de l'édition de leur jeu. Offrant ainsi les outils les mieux adaptés pour la réussite d'un projet dans ce domaine.
- L'implication que vous offrez est sujette à une compensation qui sera évaluée par le comité provisoire et soumise aux votes lors de l'assemblée des membres.
- La possibilité d'utilisation de notre service de ventes en notre boutique en ligne.
- La souscription d'un membre de soutien inclue les parts de qualifications à vie équivalent à 100 \$ et les frais taxables de 3,81 \$ (103,81\$), ce qui permet à plusieurs membres de votre organisation d'avoir les statuts de conseillers ou de mentors au comité de gestion des projets.
- Une cotisation annuelle de 50 \$ est également demandée, frais et taxes inclus.

En résumé

- Remises annuelle sur les produits et services de la CAJE.
- Participation aux droits de votes lors des assemblées.
- Possibilité d'obtenir une couverture numérique de leurs événements sur le site e la CAJE.
- Possibilité de produire une donation lors de projets de prototypes produits par les membres de la CAJE.

La totalité des parts d'un membre devra être déboursée, par l'individu en question, en un seul versement au moment de l'admission comme membre de la CAJE par un paiement en ligne (via notre site web) ou en personne (lors d'une rencontre). Détenir des parts de qualifications se résume à un prêt pouvant toutefois être perdu avenant une faillite de la CAJE. De par ce geste, le membre encourage l'organisation et appui concrètement une coopérative de solidarité dont l'objectif est de venir en aide aux auteurs et aux artisans du domaine des jeux de sociétés tout en valorisant le talent québécois.